

EUREKA

135 impasse du Chasselas
83210 La Farlède
Email : sbru@eureka-competences.fr
Tel : +33955779086



AIPR Opérateur

L'AIPR est une formation obligatoire pour toute personne qui intervient à proximité de réseaux aériens ou enterrés (gaz, électricité, télécoms, eau...), notamment lors de travaux publics, de terrassement ou de maintenance.

Durée : 7.00 heures (1.00 jour)

Profils des apprenants

- Tout public

Prérequis

- Savoir parler, lire et écrire le français
- Posséder une expérience de l'encadrement administratif des travaux sur chantier
- Être âgé de 18 ans révolus
- Posséder une expérience des travaux sur chantier

Accessibilité et délais d'accès

EUREKA met en place des actions de formation directement au sein des entreprises.

De fait, si des personnes en situation de handicap souhaitent bénéficier de ces actions d'enseignement, l'employeur est tenu d'organiser l'accès à une salle adaptée pour la participation de la personne à la session de formation et de mettre à disposition les équipements nécessaires au déroulement de cette formation.

Dans le cas d'une sollicitation directe par une personne en situation de handicap, il est possible de nous contacter pour que nous étudions les possibilités d'adaptations ou que nous orientons la personne vers un réseau de référent qui pourra prendre en charge cette demande.

Le nombre de participant à cette formation est compris entre 2 et 10 stagiaires.

Le délai d'accès pour cette formation est de 1 semaine

La durée de validité de cette certification est de 5 ans.

Qualité et indicateurs de résultats

Le taux de satisfaction de nos apprenants sur la formation AIPR opérateur est de 99%

Objectifs pédagogiques

- Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs
- Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions
- Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir
- Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Contenu de la formation

- Contexte et réglementation
 - Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
 - Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
 - La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
 - Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement
- La mise en œuvre du chantier
 - Les documents nécessaires sur un chantier
 - Les piquetages et marquages au sol

EUREKA

135 impasse du Chasselas
83210 La Farlède
Email : sbru@eureka-competences.fr
Tel : +33955779086



- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents
- Savoir préparer son intervention
 - Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
 - Savoir les localiser selon leurs classes
 - Repérer les réseaux sur plan
- Travailler à proximité des réseaux
 - Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
 - Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
 - Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
 - Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire
 - Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Nos formateurs ont une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Titulaires des diplômes/titres/certificats requis.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement formés.

Moyens pédagogiques et techniques

- Supports de formation fournis aux stagiaires (présentations, fiches techniques, documents de synthèse)
- Matériel pédagogique adapté vidéoprojecteur, paperboard, tableau blanc, ordinateurs ou tablettes si nécessaire
- Outils interactifs, études de cas, mises en situation, quiz, jeux pédagogiques, plateformes numériques

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- Suivi pédagogique assuré tout au long de la formation par l'équipe de formateurs (présence, participation, progression)
- Évaluation des acquis via des questionnaires, des études de cas, des mises en situation ou des exercices pratiques adaptés aux objectifs de la formation
- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant la nature, la durée et les résultats obtenus (le cas échéant)
- Questionnaire de satisfaction à chaud rempli par les stagiaires pour évaluer la qualité de la formation et l'atteinte des objectifs
- Évaluation à froid pour mesurer la mise en application sur le terrain et l'impact professionnel

Prix : Tarif sur devis selon durée et catégorie(s) choisie(s) disponible(s) sur simple demande

À : formation@eureka-competences.fr ou au 09 55 77 90 86

Dernière mise à jour : 30/06/2025